

## REUNION DE BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

**L'an deux mille onze, le 31 mai, à 18 h 00, les Membres du Bureau légalement convoqués le 24 mai 2011, se sont réunis aux Bureaux de la Communauté de Communes à BAIN DE BRETAGNE, sous la présidence de M. MELLET Yvon.**

**Nombre de membres en exercice : 10**

**Nombre de membres présents : 7**

### **Étaient présents :**

MM. MELLET, TROUBOUL, THEBAULT, LANDEL, DERVAL, GARDAN, THELOHAN.

### **Excusés :**

M. MENARD, M.GENDROT, M. KAZMIERCZAK.

**M. LANDEL a été élu secrétaire de séance.**

---

### **Objet de la décision n° 12 / 2011 :**

#### **ACCUEIL D'UNE PERSONNE EN SERVICE CIVIQUE**

La Communauté de communes a réalisé des investissements conséquents sur des équipements dans le but de disposer sur son territoire d'une offre touristique-culturelle diversifiée. Il s'agit notamment du :

Musée Eugène Aulnette au Sel de Bretagne,  
Planétarium de La Couyère,  
Musée des Mines de La Brutz à Teillay.

La Communauté de communes s'interroge sur la mise en animation des équipements qui est assurée actuellement par les bénévoles des associations suivantes : AME pour le musée Eugène Aulnette, Villages et Patrimoines pour le Musée des Mines de la Brutz, et la SAR pour le planétarium.

L'étude en cours à l'échelle du Pays des vallons de Vilaine sur l'offre touristique et culturelle, fait valoir une demande d'assistance de la part des associations, à la fois pour améliorer la qualité de service et pouvoir développer l'accueil de groupe.

Dans ce contexte, il importe, pour la Communauté de communes, de développer une économie touristique sur son territoire qui bénéficie :

de la clientèle touristique liée à l'attractivité de Rennes qui est une destination,  
de la population urbaine du bassin rennais qui profite le temps d'un week-end d'un cadre verdoyant,

de sa population locale, composée de nouveaux arrivants désireux de découvrir leur territoire.

Compte tenu des équipements touristiques et culturels aménagés par la Communauté de communes, il revient à l'EPCI de se fixer les objectifs suivants :

Proposer un service de qualité et pérenne

Mettre en produit et promouvoir cette offre

Cibler de nouvelles clientèles : groupes et scolaires

Professionaliser le fonctionnement des équipements et soutenir l'engagement des bénévoles

C'est à ce titre qu'il est proposé d'accueillir une personne dans le cadre d'un Service Civique.

Celle-ci aurait pour mission de:

- structurer des produits de visites sur les trois équipements communautaires : écriture de discours de visites, revoir certaines scénographies ...
- étudier les modalités de fonctionnement : les conventions qui lient les acteurs sont elles pertinentes ?
- participer avec les bénévoles à l'animation des visites : l'accueil d'un groupe oblige l'encadrement au moins de deux personnes
- réfléchir à la mise en produit de l'ensemble de l'offre touristique et son articulation avec l'organe de promotion, les Portes de Bretagne.

Cette personne travaillerait en lien avec :

- la commission Tourisme de la Communauté de communes : définition et encadrement de la mission
- le service jeunesse : pour l'encadrement du volontaire (évolution, formation et bilan)
- la commission Culture : suivi de la structuration des produits de visites des équipements
- la commission Communication : élaboration des maquettes / support de communication
- le Pays des vallons de Vilaine : en référence à l'étude sur l'animation et la promotion de l'offre touristique qui débouchera notamment sur le positionnement touristique du territoire
- le Pays touristique des Portes de Bretagne qui mène une étude sur la qualité de service de l'offre touristique (en cours de validation), et qui intervient sur la promotion du territoire par le biais d'édition de brochures.

## **DÉCISION**

Considérant l'intérêt d'une mission permettant d'apporter des solutions pour structurer le réseau des équipements touristiques et culturels de la Communauté de communes, tant au niveau de son organisation, qu'au niveau de son animation et de sa promotion,

le Bureau décide à la majorité de ses membres, 1 personne s'abstenant, de programmer l'accueil d'une personne, dans le cadre d'un service civique, sur la base d'un temps de travail hebdomadaire de 35 heures, et selon les missions définies préalablement. Ce service répond à une mission d'intérêt général, prévue sur une durée de 12 mois, qui démarrerait au 1er octobre 2011.

Le tutorat du volontaire pourra être assuré par l'animatrice du Point Information Jeunesse de la Communauté de communes. Ainsi, il est donné autorisation au Président de :

- déposer une demande d'agrément auprès du délégué territorial de l'Agence du Service Civique,

- signer le contrat de service civique correspondant à cette mission d'ordre culturelle et touristique.

---

## Objet de la décision n° 13 / 2011 :

### ACQUISITION D'UN NOUVEAU VEHICULE POUR LE CHANTIER DU SEMNON

Conformément à ce qui avait été retenu dans le cadre du débat d'orientations budgétaires, il a été lancé une consultation relative à l'acquisition d'un véhicule neuf pour le chantier d'insertion destiné à remplacer le J5 – véhicule d'occasion existant depuis le démarrage du chantier en juin 1996 (1ère mise en circulation : 1994).

Cette consultation a porté sur un véhicule utilitaire neuf, type fourgon double cabine de 7 places avec une benne hydraulique basculante.

Le détail des 5 offres reçues se présente synthétiquement ainsi, pour des modèles comparables ⇒

. SOBREDIA SAS de CESSON SEVIGNE	Marque FIAT DUCATO Prix 28.500 € HT, soit 34.086,00 € TTC + frais de carte grise : 328,50 €
. KERTRUCKS de CHARTRES DE BRETAGNE	Marque RENAULT MASTER Prix 26.650 € HT, soit 31.873,40 € TTC + frais de carte grise : 328,50 €
. MARTENAT BRETAGNE de CHANTEPIE	Marque IVECO DAILY CITY Prix 27.571,00 € HT, soit 32.974,92€ TTC + frais de carte grise : 328,50 €
. CAILLABOEUF de BAIN DE BRETAGNE	Marque PEUGEOT BOXER Prix 28.238 € HT, soit 33.772,65 € TTC + frais annexes (carte grise, carburant) : 302,50 €
. SAMI BRETAGNE de CESSON SEVIGNE	Marque MERCEDES SPRINTER Prix 31.790 € HT, soit 38.020,90 € TTC Prévoir en plus les frais de carte grise

Il est alors demandé au Bureau de se prononcer sur l'offre à retenir.

### DÉCISION

Après avoir examiné les différentes offres, au regard des critères de sélection définis pour la présente consultation, le Bureau décide, à l'unanimité, de retenir la proposition de la Sté MARTENAT Bretagne située à CHANTEPIE, pour un camion de marque IVECO – Gamme DAILY CITY Type 35 S 11 D.

Le Président est ainsi autorisé à passer commande pour l'acquisition de ce véhicule au prix de 27.571,00 € HT, soit 32.974,92 € TTC, auquel il y a lieu de rajouter une participation de 328,50 € TTC pour les frais de carte grise. Ce qui représente un prix global de commande de 33.303,42 € TTC.

---

Communauté de communes de Moyenne Vilaine et Semnon – Bureau du 31 mai 2011

Ont été prises, lors de la séance du Bureau Communautaire du 31 mai 2011, les décisions n° 12 et 13 / 2011.

Les membres du Bureau présents :

M. MELLET

M. TROUBOUL

M. THEBAULT

M. LANDEL

M. DERVAL

Mme. GARDAN

M. THELOHAN